

COMMUNIQUÉ:

Dernière Heure:

**Au Québec, des électrochocs sont administrés à des mineurs!**

Récemment, le comité Pare-chocs a fait une demande d'accès dans un hôpital pour enfant.

Il était demandé à l'établissement le nombre de séances d'électrochocs qui avaient été données ainsi que le nombre de personnes ayant été traitées par électrochocs pour les années 2007 et 2008. (incluant l'âge et le sexe des personnes)

**Cette démarche nous a permis d'apprendre qu'un adolescent âgé de 17 ans avait subi des électrochocs dans cet établissement.**

Cette information confirme les craintes exprimées à maintes occasions par le comité Pare-chocs.

Alors que le ministre Bolduc s'entête à faire l'autruche face à nos demandes et revendications, les électrochocs demeurent toujours sans surveillance au Québec.

Le comité Pare-chocs presse le ministre Bolduc d'intervenir dans le dossier.

Enfin, le comité Pare-chocs organise le samedi le 7 mai prochain une manifestation contre les électrochocs à 11h à la place Émilie Gamelin à Montréal.

**Une position du Comité Pare-Chocs**

# INFO CHOQUÉE

## Express

Bulletin mensuel vol 4 no 1, février 2011

Comité consultatif d'experts de la Food and Drug Administration (FDA)

## Dépression: le traitement par électrochocs (100 000 personnes par année) en voie d'être banni aux États-Unis?

Un comité consultatif d'experts de la Food and Drug Administration (FDA), l'autorité américaine du médicament, a recommandé vendredi que les appareils de thérapie électroconvulsive (aussi appelée électroconvulsivothérapie, sismothérapie et communément "électrochocs") doivent subir les mêmes tests que les nouveaux dispositifs médicaux mis sur le marché. Une décision qui pourrait éventuellement conduire au retrait de ces appareils du marché. La FDA n'est pas tenue de suivre les recommandations de ses comités mais le fait habituellement.

Après un long déclin, ces appareils, utilisés depuis les années 1930, ont vu leur popularité augmenter ces dernières années.

En octobre 2010 notamment, l'American Psychiatric Association (APA), dans une remise à jour des directives pour le traitement de la dépression majeure, réhabilitait le traitement pour la dé-

pression sévère qui résiste au traitement traditionnel (les antidépresseurs). Cette dernière constituerait, selon l'APA, l'alterna-



tive la mieux appuyée par les données.

L'APA, selon un [article du New York Times](#), veut protéger ses membres afin qu'ils puissent continuer à prescrire ces traitements très lucratifs (entre \$1,000 et \$2,500 par session), rapporte [PsychCentral](#).

Ces appareils délivrent un

courant électrique au cerveau, à travers le crâne, provoquant une crise convulsive (épileptique) généralisée.

Environ 100.000 Américains subissent ce traitement chaque année, impliquant habituellement une douzaine de séances sur plusieurs semaines. Certains reçoivent ensuite un traitement de "maintenance" aux quelques semaines, l'effet thérapeutique, quand il se produit, n'étant souvent qu'à court terme. Ce traitement est le plus souvent utilisé pour la dépression sévère unipolaire et bipolaire, mais également pour la schizophrénie, la manie bipolaire, les troubles schizo-affectif et schizophréniforme et la catatonie, et, plus récemment, les comportements agressifs de l'autisme.

Une loi de 1976, exigeant que la sécurité et l'efficacité de tous les nouveaux dispositifs médicaux soient testées, autorisait les appareils déjà en usage à demeurer sur le marché. Le congrès a récemment demandé à la

## Le comité pare-chocs à l'assemblée nationale

FDA de résoudre les ambiguïtés ainsi créées: décréter que les appareils sont utiles et sécuritaires (ce que recommanderait l'APA selon le New York Times), ou demander des tests correspondant aux normes actuelles.

Des chercheurs de la FDA ont fourni au comité une analyse de centaines d'études sur le sujet. Elles étaient, dans l'ensemble, plutôt mal conçues et réalisées avec trop peu de patients pour permettre de tirer des conclusions fermes. Des études suggèrent que le traitement est plus efficace que le placebo ("faux" chocs) dans le cas de la dépression sévère et, après un mois, plus efficace que les antidépresseurs.

En termes de risques, l'analyse des chercheurs de la FDA établit que le traitement est associé à "des atteintes de l'orientation, de

la mémoire et de la fonction cognitive globale immédiatement après et jusqu'à 6 mois." Certains aspects de la mémoire peuvent revenir au niveau initial après six mois. La mémoire autobiographique semble être plus à risque. Une dose élevée et le courant appliqué aux deux côtés du cerveau sont associés à davantage de problèmes de pensée et de mémoire.

Le président du comité, Thomas G. Brott, neurologue au campus de la Mayo Clinic à Jacksonville en Floride, s'est dit étonné que pratiquement aucune étude n'avait été menée sur les effets du traitement en utilisant l'imagerie cérébrale ou les autopsies de patients.

### Psychomédia

avec sources:

*Washington Post, Medpage Today, PsychCentral, New York Times*

30 janvier 2011

Le 2 décembre dernier, une délégation du comité Pare-chocs a rencontré madame Agnès Maltais, critique de l'opposition officielle en matière de santé ainsi que Madame Danielle Doyer, critique de l'opposition officielle en matière de services sociaux.

Comme représentantEs du comité, nous avons profité de cette rencontre pour sensibiliser ces deux députées sur la question de la pratique des électrochocs au Québec. Nous avons pu faire état des nombreux questionnements qui demeurent toujours sans réponses concernant l'utilisation des électrochocs au Québec. Nous avons aussi sensibilisé les députées sur les nombreux risques liés à l'utilisation de cette technique. Enfin, nous avons transmis nos revendications concernant les électrochocs.

Les deux députées ont été très sensibles aux nombreuses interrogations que nous avons soulevées. Elles ont aussi été surprises d'apprendre qu'il se donnait encore des électrochocs au Québec.

Enfin, les députées se sont engagées à questionner prochainement le ministre sur la question des électrochocs.

La délégation du comité Pare-chocs était composée de Hélène Grandbois, Michelle Provost ainsi que de Ghislain Goulet.



## Historique

*Le comité Pare-chocs a été constitué à l'initiative du groupe Action Autonomie, un collectif pour la défense des droits en santé mentale. Le Comité Pare-chocs est un comité autonome qui regroupe des militants et des militantes travaillant solidairement pour constituer un mouvement de lutte pour l'abolition des électrochocs au Québec.*

*Au cours de l'année 2005, le comité a lancé une campagne de sensibilisation, a déposé une pétition à l'Assemblée nationale et a organisé de nombreuses rencontres de formation sur les électrochocs. Un site Internet a été créé et le comité a obtenu de nombreux appuis d'organismes de partout au Québec.*

*Si ce projet vous intéresse ou bien si vous voulez en connaître davantage*

*sur les électrochocs, nous serons heureux de répondre à vos questions ou de vous accueillir parmi nous.*

Après avoir été à toutes fins bannis, les électrochocs font un retour en force.

Au Québec, on est passé de 4000 séances d'électrochocs en 1988 à plus de 8000 en 2003, soit une augmentation de 100%.

Deux électrochocs sur trois sont administrés à des femmes!

**Pour en savoir plus, contactez-nous:**

[www.actionautonomie.qc.ca/parechocs/parec.html](http://www.actionautonomie.qc.ca/parechocs/parec.html)  
[pare-chocs@hotmail.com](mailto:pare-chocs@hotmail.com)

**PARE-CHOC**  
**URGENCE D'AGIR**  
Comité pour l'abolition des électrochocs

## Dix bonnes raisons de dire non aux électrochocs

1. Les électrochocs sont oppressifs, violents et portent atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes.
2. Les recherches passées et actuelles nous montrent l'inefficacité des électrochocs.
3. Les personnes vulnérables sont les cobayes de ce « traitement » expérimental.
4. Les électrochocs causent des décès.
5. Les électrochocs causent des dommages au cerveau.
6. Les électrochocs causent des pertes de mémoire permanentes.
7. Les électrochocs amènent des troubles d'apprentissage et des déficits intellectuels.
8. Les effets indésirables des électrochocs sont nombreux: confusion, maux de tête, faiblesses, insomnie, effets négatifs sur la vie sociale des personnes, etc.
9. Les électrochocs n'améliorent pas la santé des personnes.
10. Les électrochocs sont contestés au sein même de la communauté scientifique.

## LE 7 MAI 2011, DISONS NON AUX ÉLECTROCHOCS!

### 5<sup>e</sup> Rassemblement

Samedi 7 mai 2011 à 11h00  
À l'occasion de la fête des mères

**Disons  
NON aux  
Électrochocs**

**Deux électrochocs sur trois sont administrés à des femmes!**

**Les femmes de plus de 60 ans reçoivent le plus d'électrochocs!**

**Arrêtons la violence à l'égard des femmes, des mères et des grands-mères!**



Rassemblement, **Place Émilie-Gamelin** (métro BERRI-UQAM) samedi le **7 mai à 11h00**: témoignages, animation et distribution de dépliants de sensibilisation.

Organisé par le comité Pare-chocs, en collaboration avec Action Autonomie, le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal.